

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

Réaction de Jean Claude Kennedy au plan Borloo pour la banlieue

27/4/2018

Jean-Louis Borloo a remis jeudi 27 au Premier ministre un plan ambitieux pour les banlieues. Il estime à 50 milliards les investissements nécessaires aux quartiers classés « politique de la Ville ».

Ce plan vient confirmer l'urgence absolue d'une situation vécue par près de 6 millions de nos concitoyens :

- × urgence à renforcer l'Éducation Nationale dans des quartiers où l'échec y est 2 fois plus élevé qu'ailleurs et qu'un jeune sur 6 décroche
- × urgence à investir dans la formation et l'emploi, car, en moyenne nationale, 50 % des jeunes des quartiers sont au chômage.
- × urgence à développer la vie sociale, culturelle et sportive dans des quartiers où on trouve 2 fois moins de médiathèques, bibliothèques et équipements sportifs...
- × urgence à développer les transports, car beaucoup de ménages n'ont pas de voiture et que les moyens transports y sont moins nombreux, voire absents.
- × urgence à réimplanter des services et des équipements publics.

Pour ma part, je veux dénoncer l'action de ce gouvernement qui asphyxie les collectivités territoriales, dont les communes pourtant en première ligne pour agir sur les thématiques désignées prioritaires par Jean-Louis Borloo. Ainsi :

- **Les villes voient leurs dotations baisser depuis 7 ans**, dans de telles proportions, que les élus locaux n'ont plus les moyens de répondre aux besoins de leurs populations en matière d'éducation, de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sport... etc. Les baisses successives des dotations de l'État ont pour objectif de freiner l'action municipale de Vitry visant l'accueil de toutes les couches sociales et la réponse aux besoins de tous. Après la suppression de la taxe professionnelle, la baisse des dotations, la réforme de la taxe d'habitation est nécessaire, réclamée depuis longtemps, mais doit être présidée par l'égalité des citoyens devant l'impôt et être plus juste et efficace.

- Le monde associatif, qui joue un rôle majeur dans ces quartiers, subit le contre coup de la baisse des dotations de l'État. Déjà exsangues, **les associations subissent la suppression de dizaines de milliers d'emplois aidés,**
- **La baisse de 1,7 milliard des APL et l'augmentation de la TVA privent les organismes HLM des moyens** pour mener des opérations de rénovation urbaine ou de développement de l'offre de logement,
- **L'État supprime la Taxe d'habitation,** par contre, en réduisant l'autonomie financière des collectivités, c'est toute la capacité d'intervention publique dans ces quartiers qui disparaît.

Les Maires assurent aujourd'hui le relais entre la République et les citoyens. Les Maires sont garants de la cohésion sociale et de la confiance dans les lois de la République dans les quartiers.

Les villes de banlieue souffrent bien d'un manque d'aide et de financement au regard des besoins plus élevés et spécifiques. Elles doivent bénéficier d'un traitement différencié pour renforcer l'action de l'État dans les quartiers politiques de la Ville et auprès des populations qui y vivent. Il faut renforcer l'action de la République, notamment l'Éducation Nationale, la Santé, la tranquillité, le transport et le soutien aux familles par des services publics renforcés.

Le Rapport Borloo souligne la nécessité pour la France d'un élan sans précédent pour valoriser ses banlieues et restaurer la force des institutions de la République dans les quartiers populaires. Je vois aussi dans ce rapport un encouragement à la résistance budgétaire mise en place à Vitry pour préserver les prestations utiles à toutes et tous.

Les premières réactions du gouvernement soulignent le décalage de ce gouvernement avec la réalité de terrain connu par les Maires, les associations et les citoyens.

Aussi je demande pour Vitry et les villes qui comptent des quartiers prioritaires :

- d'être exemptées de toute contractualisation budgétaire imposée par l'État, qui limiterait à 1,2 % la hausse des dépenses et empêche de répondre aux besoins de la population.
- de bénéficier d'une dotation spéciale permettant de compenser les baisses de dotations des années successives, et de répondre aux enjeux soulignés par le rapport Borloo.
- Que l'État apporte les moyens autant pour les politiques de droit commun que les financements d'urgence préconisés par le plan Borloo.